



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pharmacie et médicaments - Alerte sur la pénurie de médicaments

Question écrite n° 18372

Texte de la question

M. David Taupiac alerte Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la pénurie de médicaments. Le constat est effectivement alarmant, une étude de 2019 de la Ligue contre le cancer met en exergue que 75 % des professionnels de santé estiment que les pénuries réduisent les chances de survie des patients et 45 % constatent une détérioration de la survie à cinq ans. De plus, les chiffres de France assos santé en 2023, révèlent que 37 % des Français ont été confrontés à ces pénuries. Les signalements de ruptures de stock et de risques de rupture ont atteint un niveau record en 2022, avec une augmentation de plus de 300 % depuis 2017. Les données alarmantes de l'année 2023 soulignent que plus de 5 000 médicaments sont en rupture de stock ou soumis à des tensions d'approvisionnement, soit une augmentation significative par rapport aux quelque 2 700 alertes similaires enregistrées en 2021. Cette situation est extrêmement préoccupante. En outre, 40 % des médicaments et 80 % des substances actives pharmaceutiques utilisées en Europe sont fabriqués en dehors de l'Union européenne. L'enjeu crucial pour la souveraineté médicale du pays réside donc dans la relocalisation des productions. À ce titre, la région Occitanie a accompagné l'ouverture d'une usine de production de paracétamol à Toulouse début 2025. C'est une démarche qui doit s'amplifier. L'industrie pharmaceutique française doit pouvoir garantir l'approvisionnement, la distribution et la régulation des prix des molécules et des médicaments. À ce jour, il est évident que la France n'est pas en mesure de répondre à ce défi. Il lui demande donc quelle est la stratégie prévue par le Gouvernement au niveau national pour faire face à cette pénurie grave de médicaments et quelles sont ses intentions concernant la relocalisation de la production de médicaments.

Données clés

Auteur : [M. David Taupiac](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18372

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4418

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)